

APPEL A PROJET

« ENTREPRENEURIAT TOURISTIQUE INNOVANT »

**ETUDIANTS, PORTEURS DE PROJETS, JEUNES POUSSÉS,
FAITES ECLORE VOTRE PROJET D'INNOVATION DANS LE TOURISME
ET BENEFICIEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT EN TERMES DE
FORMATION, D'INCUBATION ET/OU D'EXPERIMENTATION
DE VOS SOLUTIONS**

INTRODUCTION

Un dispositif complet d'accompagnement à la création d'entreprises innovantes pour le marché du tourisme

Formation - Incubation - Expérimentation

L'appel à projet « Entrepreneuriat Touristique Innovant » est un appel à projet national à l'initiative du Tourisme InnovationLab. et de ses partenaires.

Il vise à identifier et accompagner des porteurs de projets apportant une innovation pour le marché du tourisme.

Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement unique associant de la formation, de l'incubation et de l'expérimentation. Le programme d'accompagnement vise à attirer des porteurs de projets innovants pour le marché du tourisme.

Toutes les filières du tourisme (hôtellerie, restauration, évènementiel, transport, valorisation des patrimoines, animation/loisirs,...) et toutes les innovations (de services, de produits, organisationnelle, managériale,...) sont concernées par cet appel à projet.

Toutefois, une attention particulière sera accordée aux projets en résonance avec les ressources du territoire régional des Pays de la Loire soit :

- **Les thématiques identitaires régionales : le tourisme littoral (Façade Atlantique), l'itinérance (notamment avec la Loire), le tourisme urbain (dans les métropoles et villes moyennes) et les sites de visite**
- **Les thématiques prioritaires des projets de recherche touristiques portant sur l'innovation, l'expérience, le patrimoine, la destination et le digital**
- **Les labellisations French Tech en région (Objets connectés, Réalité Virtuelle, Mobilités et Entertainment)**

DATES CLES DE L'APPEL A PROJETS

Date limite d'envoi des candidatures

**Dossiers de candidature : jeudi 7 Juin 2018
Laure.printemps@univ-angers.fr**

1. CONTEXTE GENERAL

Le **Tourisme InnovationLab.** (TIL) intervient avec **ses partenaires** sur le territoire de la région des Pays de la Loire. Il est implanté à Angers.

Il représente **l'axe Innovation d'un dispositif plus large qui s'intitule Angers TourismLab.** portant également sur la Recherche et la Formation en tourisme. AngersTourismLab. est un programme d'accélération porté par l'Université d'Angers qui regroupe différents partenaires en recherche, formation et innovation avec une dimension internationale : <http://angerstourismlab.univ-angers.fr/fr/index.html>. Il est financé par la Région Pays de la Loire, Angers Loire Métropole, l'Université d'Angers, le FEDER et des contributions d'autres partenaires publics ou privés sur projet.

Le Tourisme InnovationLab. est un réseau d'acteurs du tourisme qui a pour objectif **d'accompagner le développement d'innovations pour le marché du tourisme.** C'est un réseau dans l'esprit des pôles de compétitivité/cluster qui porte un plan d'actions à 3 dimensions : Animer / Accompagner / Informer

Le Tourisme InnovationLab. s'inscrit **dans le réseau national France Tourisme Lab. lancé en 2016 par la Direction Générale des Entreprises (DGE)** du Ministère de l'Economie et des Finances. Il s'agit du réseau français d'incubateurs et d'accélérateurs dédiés au tourisme dans lequel on trouve également le Welcome City Lab, Open Tourisme Lab, Provence Travel Innovation, Slow Tourisme Lab, Deauville Up et d'autres initiatives en émergence.

Pourquoi en Pays de la Loire ?

Le tourisme est le 2nd secteur économique en Pays de la Loire avec 7.8 % du PIB et 48 000 emplois. Le territoire a fait de l'innovation un levier pour accompagner la compétitivité et le développement économique des entreprises comme le précise le Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs qui prévoit de soutenir les initiatives la favorisant.

Le territoire dispose en outre de nombreux atouts sur cette thématique qui peuvent se résumer comme suit :

- Un écosystème de l'innovation très développé et structuré (incubateurs/accélérateurs/Réseau régional des développeurs de l'innovation,...)
- Le 1^{er} centre de recherche national de recherche en tourisme avec 25 enseignants-chercheurs dédiés à l'UFR ESTHUA Tourisme et Culture, 73 en région Pays de la Loire et 1 Groupement d'Intérêt Scientifique en construction de plus de 150 enseignants chercheurs dans l'Ouest
- Le 1^{er} pôle européen de formation supérieure aux métiers du tourisme avec 3 000 étudiants (dont 900 en Master), 4 campus, 60 enseignants permanents et 450 intervenants professionnels
- Des centres de ressources technologiques et **des territoires labellisés French Tech (objets connectés à Angers / réalité virtuelle à Laval / entertainment à Nantes / mobilités au Mans)**
- Une dynamique collective avec le Tourisme InnovationLab. qui rassemble principalement des startups dans le tourisme et des acteurs institutionnels

LES PARTENAIRES IMPLIQUES

Le Tourisme InnovationLab. se positionne comme un acteur central en Pays de la Loire sur la thématique « Tourisme et Innovation ». Les membres du réseau constituent un écosystème complet de partenaires pour encourager des innovations pour le marché du tourisme.

Le dispositif d'accompagnement s'appuie sur un ensemble de partenaires dont :

- L'UFR ESTHUA Tourisme et Culture, composante de l'Université d'Angers, pour la formation
- Angers Technopole et le réseau régional des technopoles, pour l'incubation
- Des sites touristiques/entreprises/collectivités prêts à accompagner les porteurs de projets touristiques innovants dans la phase d'expérimentation de solutions innovantes

2. DETAILS DE L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT

L'appel à projet national s'est donné comme objectif d'attirer des porteurs de projets touristiques innovants en Pays de la Loire grâce à la construction de parcours individualisés et sur-mesure en fonction des besoins du projet et du porteur de projet. L'appel à candidature cible donc des projets à différents niveaux de maturité : du concept à l'expérimentation.

Chaque porteur de projet sera accompagné par un(e) chargé(e) de mission dans son parcours sur-mesure, lequel comprendra :

- **De la formation :** Avec la possibilité de suivre la totalité des modules du Diplôme Universitaire « Entreprendre et Innover en Tourisme » proposé par l'UFR ESTHUA Tourisme et Culture. Chaque module peut être suivi séparément en fonction du besoin en formation. Si en Région, d'autres formations sont nécessaires, le chargé de mission établira avec le porteur de projet un plan de formation.
- **De l'incubation :** Les projets pourront être incubés dans l'une des Technopoles de la Région des Pays de la Loire (Angers, Nantes, Le Mans ou Laval) : les projets disposeront d'un accompagnement humain et technique et ils pourront bénéficier de la prise en charge financière de prestations externes. Un binôme d'accompagnement avec un spécialiste du tourisme permettra d'adapter le projet au marché touristique.
- **De l'expérimentation :** La validation de l'innovation pourra passer par une phase de test et d'expérimentations auprès des clientèles. L'expérimentation permet aux sélectionnés d'affiner le concept, de réaliser des phases de tests à grande échelle en profitant des infrastructures des collectivités, entreprises et sites touristiques partenaires et impliqués dans la réalisation de l'expérimentation. Le porteur de projet sera accompagné dans sa recherche de partenaires régionaux

Le dispositif d'accompagnement prévoit la prise en charge financière de prestations externes à hauteur de 10 000€ TTC en moyenne par projet.

Les dépenses éligibles sont liées à l'accompagnement des projets autres que celles déjà prises en charge par les dispositifs d'aides (CTI, PTI, Bourse FrenchTech, Prédiagnostic...). Par exemple, on peut citer les dépenses liées à des études de marché ou à l'utilisation de panels clients, la location d'un espace de coworking en région Pays de la Loire, les frais liés à l'embauche d'un stagiaire...

Ne peut être retenue la rémunération du porteur de projet.

Les porteurs de projets pourront être accompagnés dans le montage de leur dossier de demande de financement.

Le diagnostic individualisé de chaque projet dès l'entrée dans le dispositif permettra de construire le parcours d'accompagnement et structurer les 3 étapes de formation, incubation et expérimentation.

3. Bénéficiaires

Le dispositif d'accompagnement est ouvert aux porteurs de projets d'innovations pour le marché du tourisme qui peuvent être soit :

- Des étudiants inscrits dans une université française
- Des personnes physiques ou des jeunes pousses (1)
(1) est considéré comme jeune pousse, une petite entreprise non cotée, enregistrée depuis un maximum de cinq ans, qui n'a pas encore distribué de bénéfice et qui n'est pas issue d'une concentration

4. Critères d'évaluation

Le projet déposé doit être innovant c'est-à-dire qu'il doit associer 3 critères :

- **La différenciation**
- **La prise de risque**
- **La création de valeur**

Il peut être technologique ou non technologique

Il peut concerner un produit, un procédé, une méthodologie, un service ou un nouvel usage

Le caractère innovant du projet, le potentiel économique, la capacité à contribuer à la création d'emplois sur le territoire et la stratégie d'ancrage du projet sur le territoire sont des critères qui contribueront à l'analyse des candidatures et à la sélection des lauréats.

Le porteur de projet s'engage à la fin du dispositif d'accompagnement à implanter son siège social ou un établissement dans la région des Pays de la Loire.

5. Instruction des projets

L'instruction et la sélection des projets sont assurées conjointement par les partenaires du dispositif qui pourront :

- Faire une demande de compléments d'informations à tout moment
- Demander à rencontrer le porteur de projet

Les dossiers doivent être soumis dans les délais, au format demandé et être complets.

6. Modalités de soumission :

Pour participer, vous devez remplir votre dossier de candidature avant le 7 Juin 2018 sur le site Internet d'Angers TourismLab. www.angerstourismlab.univ-angers.fr

Dossier de candidature

- [illegible]

.....

.....

.....

.....

.....

8. Marché potentiel

.....

.....

.....

.....

.....

.....

9. Les partenaires potentiels ou associés au projet

.....

.....

.....

.....

.....

.....

10. Eléments financiers si existants : plan de trésorerie, comptes de résultat prévisionnel, plan de financement..

.....

.....

.....

.....

.....

.....

11. En quoi le dispositif d'accompagnement peut-il vous aider dans votre parcours de créateur d'entreprise innovante pour le marché du tourisme ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Votre profil

Vous êtes :

- Etudiants
- Personnes physiques/jeunes pousses

- **Documents administratifs** : Copie de la carte d'identité du porteur de projet
- **CV détaillé du porteur de projet**
- **Un document de présentation du projet** (word, pdf) peut être joint si vous souhaitez nous communiquer des éléments supplémentaires permettant de faciliter la compréhension de votre demande d'accompagnement.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter l'équipe projet :

laure.printemps@univ-angers.fr ou christophe.angot@angerstechnopole.com